

BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération

#33

AVRIL 2019

www.bourgesplus.fr

Mehun-sur-Yèvre,
bienvenue dans l'Agglo !

P 14/15

REFLETS D'AGGLO



BOURGES
PLUS

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE



**P 4 à 7
ECHOS D'AGGLO :**
l'actu de vos communes



**P 8 et 9
ENVIRONNEMENT :**
L'agglo durable



**P 10 à 13
GRAND FORMAT :** L'eau
dans votre Agglo la révolution
« intelligente » en 2020



**P 14 et 15
REFLETS D'AGGLO :**
Mehun-sur-Yèvre



**P 16 et 17
L'ANGLE ECO :**
La pépinière d'entreprises

WEBTV

Suivez en direct le prochain

conseil communautaire : le 24 juin 2019

à partir de 18h sur www.bourges-plus.fr

BOURGES+ LE MAG • Avril 2019 • N° 33

Directeur de la publication : Pascal Blanc • **N° ISSN :** 1763-9476 dépôt légal : à parution
Photos : Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com / Eric Legouhy • **Conception/Infographie :**
Noémie Leonard / Camille Baudry • **Rédaction :** Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Ma-
ryline Prévost • **Impression :** E.Vincent • **Tirage :** 58 700 exemplaires • **Diffusion :**
Médiapost • **Edité par :** la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch /
18000 Bourges / Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

**P 18
LES RDV DE L'AGGLO**

**P 19
L'AGGLO EN BREF**



Télérelève : un service efficace et moderne

L'eau potable est une compétence de Bourges Plus depuis la création de la Communauté d'agglomération.

Une compétence essentielle pour un bien de première nécessité disponible 24h/24h.

La gestion de la ressource en eau est aujourd'hui un véritable enjeu tant des points de vue sanitaire, environnemental, qu'économique.

Notre agglomération consacre chaque année plus de 4,5 millions d'euros, aux travaux de renouvellement des réseaux, à la protection de la ressource et à l'amélioration des prestations à l'utilisateur.

Ainsi, depuis maintenant deux ans nous avons lancé le chantier d'automatisation de la relève des compteurs. Il est bien avancé et arrivera à son terme à l'horizon 2020.

Les nouveaux compteurs équipés d'un boîtier émetteur, permettent désormais la relève des compteurs à distance, via les camions de collecte des ordures ménagères.

C'est un dispositif efficace qui va permettre de détecter plus rapidement les fuites d'eau après compteur et de vous offrir une meilleure maîtrise de vos consommations d'eau.

Vous pouvez désormais consulter votre consommation et vos factures, via votre compte usager, dans la rubrique « Espace abonné » du site internet de l'agglomération - www.agglo-bourgesplus.fr

Dans le domaine de l'eau nous continuerons à œuvrer au quotidien avec le souci de l'exigence au service des usagers, en termes de prix, de qualité et de sécurité.

Pascal Blanc

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges

Saint-Doulchard

Pilotagemoto-18 à Saint-Doulchard : 2 jours pour 1 airbag

Le projet « Pilotagemoto-18 » propose à chaque participant d'être présent lors d'une des 7 journées proposées en mai à Saint-Doulchard (du 3 au 9 mai) puis le 15 juin 2019 à une journée de sensibilisation et d'information qui se termine par la remise d'un airbag *Bering*. Ces journées permettent à tous de jumeler sécurité et protection grâce des ateliers pratiques (plateaux et trajectoire de sécurité, repas) et un road-trip de 180 km sur les routes du Cher dans l'après-midi accompagné par des motards de la Gendarmerie Nationale (EDSR du Cher).

Le prix de l'inscription est de 49 euros pour les 2 journées repas inclus et 133 euros pour l'airbag Bering.

Cette opération est soutenue par la Ville de Saint-Doulchard et des partenaires (Carrefour, Crédit mutuel, Colas Centre Ouest, Monin, Michelin, Yamaha, Moto axxe et le Grand Ouest).

Informations sur la page Facebook « Pilotagemoto-18 », par mail à pilotagemoto@sfr.fr ou au 07 66 33 11 71



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Marmagne

Festival Gratuit « Marmagne à L'ouest » 15 et 16 Juin 2019 : Rappel !

La fin d'un mandat électoral approche, aussi, cette année, l'équipe du festival a décidé de faire un « rappel » et d'inviter à Marmagne ses coups de cœur... En effet, celle-ci a vraiment sympathisé avec certains artistes au-delà même de la prestation musicale. Elle ne peut malheureusement pas rappeler tous les groupes car elle a dépassé la centaine il y a déjà fort longtemps ! Pour les choisir, elle s'est donc attardée sur les valeurs musicales et humaines. Ces musiciens généreux ont gardé une place à part dans ses souvenirs et ont ainsi naturellement intégré la programmation de cette année.

Venez tous, samedi 15 juin, écouter, entre autres, Ben Toury, musicien professionnel qui distille de grands moments de virtuosités et d'émotions avec ses shows qui soulèvent l'enthousiasme d'un large public. Restauration sur place. Bon festival à tous !

Retrouvez le programme complet sur le compte Facebook « Marmagne-à-LOuest »



Plaimpied-Givaudins

Il sera bientôt possible de rejoindre Plaimpied-Givaudins depuis Bourges à vélo, en longeant le Canal de Berry.

Une piste sécurisée et en enrobé doit en effet relier les deux communes. Les travaux ont débuté en février entre la zone du Porche, près du lac d'Auron, et l'écluse de l'Étourneau à Givaudins. Cette opération est sous maîtrise d'ouvrage du syndicat départemental du Canal de Berry.

En suivant cette piste cyclable, il sera ainsi facile de découvrir le patrimoine de Plaimpied-Givaudins, en particulier l'abbatiale Saint-Martin, ses chapiteaux romans dont le plus connu est celui de la tentation et sa crypte du XI^{ème} siècle.



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Morthomiers

Réhabilitation du jardin de l'école

À l'automne 2017, les enfants et leurs enseignantes décident de réhabiliter le jardin de l'école. Les élèves du lycée agricole leur prêtent main forte et leur proposent 5 projets. Les classes de CE et CM votent à bulletin secret et voici le projet retenu... Commencent alors de nombreux travaux réalisés avec dextérité par les employés communaux.

Un grand élan de solidarité, dans et autour de l'école, a permis ensuite la plantation de nombreuses espèces. Et voici le résultat !





Saint-Germain-du-Puy

Mobil' Sénior

Le service de transport à la demande pour les personnes en manque d'autonomie va être mis en place, courant mai, dans la commune de Saint-Germain-du-Puy. Ce service permettra aux Germinoises et Germinoises de faire leurs courses, d'aller chez le coiffeur, de rendre visite à leurs amis, de prendre leurs repas au restaurant intergénérationnel...

Le véhicule (un Jumpy aménagé spécifiquement) a été acquis par la commune. Ce minibus est destiné aux habitants de plus de 70 ans pour les déplacements de la vie quotidienne sur le périmètre de la commune.

Les inscriptions sont prises en compte en mairie. **Renseignements au 02 48 30 84 18.**

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Trouy

Le bar-tabac "Le Saint-Michel"

Madame Estienne exploite seule, depuis plusieurs années, le bar-tabac « Le Saint Michel » à Trouy. Ses services sont très appréciés et ce commerce de proximité contribue à la vie économique de la commune ainsi qu'à son attractivité.

La propriétaire souhaitait arrêter son activité pour prendre une retraite bien méritée et avait mis en vente son habitation et son fonds. Or, devant la grande difficulté à trouver un repreneur, la municipalité a donc, avec l'accord unanime du conseil municipal, décidé d'acheter les murs pour « sauvegarder ce commerce », sous réserve qu'un professionnel formé et motivé s'engage à acquérir le fonds et à gérer ce commerce au service de la population locale.

Le point le plus défavorable porte sur le droit à tabac, car si l'activité cesse sans repreneur plusieurs mois, la ville risque de perdre définitivement ce droit. La ville a donc acheté le bâtiment pour le rénover et créer des locaux aux normes et mettre en location le local commercial et le logement.

D'ici la fin du 1er semestre 2019, la ville a bon espoir d'avoir terminé les travaux de rénovation et de mise aux normes et d'accueillir le successeur de Madame Estienne.



La Chapelle Saint-Ursin

Voulez-vous compter les moutons ?

La bonne conservation des pelouses calcicoles de la Réserve Naturelle Nationale des Chaumes du Vernier nécessite de lutter contre la pousse des hautes herbes et des arbustes. Plus efficace et plus propre que l'emploi de moyens mécaniques, l'introduction d'un troupeau de moutons est la réponse parfaite à la bonne gestion de la réserve.

Il suffira de veiller sur la trentaine de brebis qui vont bientôt arriver pour garantir la pérennité de l'entretien.

Qui veut bien compter les moutons avant d'aller se coucher ?

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Saint-Just

Depuis 6 mois, la municipalité s'est dotée d'une cantine pour les enfants scolarisés dans l'école communale. Celle-ci est située dans un lieu accueillant et les enfants sont ravis de venir partager le repas, cuisiné sur place de l'entrée au dessert, avec des produits bio et locaux (80%).

Cela a été possible grâce à la restructuration du Centre socio-culturel, ainsi qu'avec la participation financière des partenaires dont Bourges plus.

Le jardinage zéro pesticide, c'est 100% nature

Depuis le 1er janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, détenir ou utiliser de pesticides de synthèse. Ces produits participent en effet à la pollution des sols et peuvent présenter des risques pour la santé.

Suite à cette interdiction, les habitants possédant des pesticides de synthèse sont invités à cesser leur utilisation et à venir les déposer en déchèterie :

- sur les sites des Quatre Vents, des Danjons, de Saint-Doulchard et de Mehun-sur-Yèvre toute l'année, que les produits soient entamés ou non,
- sur les sites de la Chapelle-Saint-Ursin, Trouy et Saint-Just, une collecte exceptionnelle sera organisée un samedi en juin prochain (date à venir).



Les magasins ne proposent plus de pesticides de synthèse à la vente depuis le 1er janvier, au profit de produits phytosanitaires d'origine naturelle uniquement.



Astuce

Privilégiez, si vous le pouvez, le « jardiner au naturel » : couverture du sol, plantes adaptées au sol, au climat et à l'exposition, entretien de la fertilité par un apport en compost, création d'un environnement favorable (point d'eau, fleurs en toute saison...).

Valorisons nos ressources vertes

Les déchets végétaux (résultats de tonte, branchages, feuilles mortes...) représentent un « or brun » utilisable dans nos jardins. A nous de bien les valoriser.

Vos déchets végétaux ne doivent pas être déposés dans ou à côté du bac vert des ordures ménagères. En effet, celles-ci sont incinérées à Giens ou enfouies à Saint Palais, ce qui représente un transport inutile de déchets qui ne peuvent pas être valorisés à leur arrivée sur place. En outre, les coûts liés à l'enfouissement et à l'incinération sont considérables.

Afin de veiller au bon tri futur de ces « ressources vertes », des actions de contrôle des bacs vont être menées prochainement. Une sensibilisation sera réalisée auprès des usagers déposant des déchets verts avec leurs ordures ménagères.

Bourges Plus tient à votre disposition tout un

éventail de moyens et de conseils pour valoriser vos tontes, vos branchages et autres déchets verts : prêt gratuit de broyeur à végétaux*, guide sur le compostage et le paillage**, dépôt dans l'une des sept déchèteries de l'agglomération (pour compostage sur un site dédié)...

* renseignements au 0 800 897 730 et demande à réaliser en ligne.

** disponible en mairie et sur le site de l'ADEME



Le 5^e Printemps de l'Écologie dans vos communes

La 5^e édition du Printemps de l'Écologie se déroulera cette année du 25 mai au 2 juin, avec un programme d'animations variées qui se dérouleront dans toutes les communes de l'Agglomération, pour sensibiliser petits et grands aux enjeux de la préservation de l'environnement.



• Samedi 25 mai :

- à Bourges dans le jardin de l'Archevêché : après-midi festif (disco-soupe, marché bio, atelier brico-récup, piste d'éducation routière, associations environnementales...)

- à la Chapelle-Saint-Ursin : visite de la réserve nationale des Chaumes du Vernillier

- au Subdray : marche-découverte des nouveaux circuits de randonnée

• Dimanche 26 mai :

- à Bourges : opération de nettoyage « à l'assaut des déchets » avec Rémi Camus

• Lundi 27 mai :

- à Saint-Germain-du-Puy : sortie-découverte du fonctionnement d'une rivière, la vie au bord de l'Yèvre

• Mardi 28 mai :

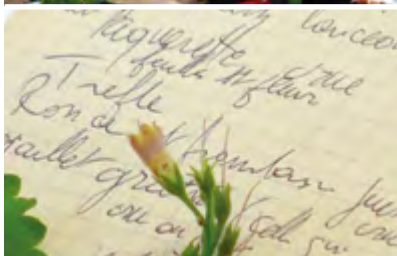
- à Mehun-sur-Yèvre : visite-découverte du fonctionnement de la station d'épuration

- à Trouy : promenade-découverte de la jachère fleurie et du rucher municipal

- à Morthomiers : échange avec Rémi Camus « Plastique, l'océan boit la tasse »

• Mercredi 29 mai :

- à Saint-Germain-du-Puy : spectacle « contes improvisés » sur le thème de la nature, pour les enfants à partir de 3 ans



Programme complet
disponible mi-mai sur
www.agglo-bourgesplus.fr
et dans les mairies de
l'agglomération.



L'agenda du compost

C'est le printemps, le moment d'utiliser votre compost

Est-il prêt ?

Un compost « mûr » se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une texture fine et friable. Les déchets de départ ne sont plus identifiables, à l'exception de ceux qui se décomposent très lentement (coquilles d'œuf, morceaux de bois,...) et à qui il faudra faire suivre un nouveau cycle de compostage.

Comment l'utiliser ?

Pour les plantations : mélangez-le avec de la terre avant de l'utiliser.

Pour enrichir le sol de votre jardin : Répandez-le à la surface du sol (le compost ne doit pas être enfoui en profondeur), puis griffez la terre sur quelques centimètres de profondeur pour une meilleure incorporation. L'utilisation régulière de petites quantités au fil des mois est plus efficace qu'un seul enrichissement au printemps en minimisant la perte des éléments minéraux par temps de pluie.

L'eau dans votre Agglo : la révolution « intelligente » en 2020

D'ici à l'horizon 2020, les compteurs d'eau gérés par Bourges Plus relevés manuellement sont en cours de remplacement par des compteurs à télérelève. Ce dispositif vise à diminuer les fuites d'eau après compteur et à développer une meilleure maîtrise, par l'utilisateur, de ses consommations.



La volonté affichée des élus communautaires de Bourges Plus était double : favoriser grâce à l'installation des nouveaux compteurs la diminution des fuites après compteur* et augmenter la fréquence des relèves pour un meilleur contrôle. Depuis avril 2017, Bourges Plus, dans le cadre de sa compétence Eau, a lancé, sur l'ensemble de son territoire**, une campagne de remplacement des compteurs à relève manuelle par des compteurs dits « intelligents ». L'opération concerne 36 000 abonnés, et consiste en l'intervention d'agents de Bourges Plus pour l'habitat collectif (HLM) et les entreprises / sociétés, les compteurs des foyers individuels étant remplacés par un prestataire extérieur désigné dans le cadre d'un marché public (la société Ocea Smart Bulding).

Côté modalités, l'abonné est informé quinze jours avant l'intervention, par avis non nominatif déposé dans sa boîte aux lettres, du passage de l'agent de Bourges Plus ou de la société prestataire (il y a possibilité de modifier les horaires de passage sur simple appel aux numéros de téléphone mentionnés sur l'avis de passage). Le remplacement du compteur peut être effectué en l'absence de l'abonné. Dans ce cas, l'agent laisse un avis d'intervention avec l'index de l'ancien compteur. Si l'utilisateur a un doute sur l'index indiqué, il peut, dans le mois suivant, demander à Bourges Plus une photo du compteur déposé qui lui sera transmise par mail.

L'opération de remplacement du compteur radio dure de dix à quinze minutes. Pour rappel, l'abonné qui refuse l'installation du compteur d'eau "radio" peut souscrire l'option « relève manuelle » qui coûte 144 euros (correspondant aux frais d'intervention pour quatre relèves manuelles annuelles). L'index de consommation est ensuite enregistré par secteur, chaque semaine, grâce à un capteur disposé sur les camions de collecte des ordures ménagères, l'opération se déroulant automatiquement sans intervention humaine.

* Dans ce cas, la consommation d'eau consécutive à une fuite d'eau reste à la charge de l'abonné.

** Excepté Mehun-sur-Yèvre, Lissay-Lochy et Vorly équipées de compteurs gérés par la société Veolia.



Comment ça marche ?

Lors de chaque passage hebdomadaire, le camion de collecte des déchets ménagers capte l'index de consommation via un boîtier disposé sur le véhicule. Ce relevé est ensuite transmis au service Eau de Bourges Plus. Chaque mois, l'utilisateur peut consulter, via son compte « Usager » Internet, sa consommation pour une visibilité au plus juste de sa situation personnelle.

À terme, Bourges Plus envisage d'exploiter l'alarme fuite du compteur d'eau pour inviter l'abonné particulier/entreprise à vérifier ses installations. Tous les six mois, une facture à régler au Trésor Public est émise. Le compte abonné donne la possibilité de payer par acompte mensuel.



Les dates clés

> mars 2017 : début de la campagne d'installation des compteurs d'eau "radio" pour les particuliers

> décembre 2018 : changement de règlement du service de l'Eau de Bourges Plus

> février 2019 : mise en place du portail "Usager" sur le site Internet de Bourges Plus (www.agglo-bourgesplus.fr / Espace Usager) pour le contrôle des consommations, la consultation des factures, la gestion des abonnements et le paiement en ligne

> début 2020 : fin de la campagne d'installation des compteurs d'eau "radio"



Le compte abonné Internet

C'est simple comme un clic ! Et c'est surtout le moyen efficace pour connaître l'état de ses consommations... donc pour faire des économies.

Pour en disposer, il suffit de se rendre sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération Bourges Plus (www.agglo-bourgesplus.fr), puis de créer son compte sur l'Espace « Usager ». Après avoir rempli le formulaire d'inscription, il devient alors possible de détailler l'évolution de ses consommations en eau, de les contrôler, de prévoir au plus juste ses factures à venir (tous les 6 mois, en plus de l'envoi d'une facture version papier), d'effectuer leur paiement en ligne et de gérer à distance ses abonnements.

Pour tout renseignement et réclamation, contactez le Service Eau de Bourges Plus au 0 800 897 730 (appel gratuit) et sur www.agglo-bourgesplus.fr

3 QUESTIONS À... Robert Huchins



**Maire d'Arçay,
11^e Vice-Président
"Politique de l'Eau"
à Bourges Plus**

Pourquoi Bourges Plus a-t-elle dû procéder au remplacement des compteurs d'eau sur son territoire (excepté sur Lissay-Lochy, Mehun-sur-Yèvre, Vorly N.D.L.R) ?

« L'eau, sa bonne gestion et la prévention quant à sa qualité et sa quantité sont des obligations des communes. À ce titre, les collectivités, mairies et intercommunalités se doivent de mettre en place tous les moyens pour préserver ce bien commun. Ces compteurs « radio » constituent l'un des moyens pour y parvenir. Pour rappel, Bourges Plus veille particulièrement à réduire les fuites d'eau sur le domaine public et privé : ainsi, elle présente un taux de rendement de 85 % sur son réseau d'eau, un chiffre supérieur au niveau national. Ce résultat doit bien sûr nous inciter à accentuer et renforcer nos efforts dans le domaine. »

Quels sont les avantages du dispositif de relève automatique pour la collectivité, le gestionnaire du service et les usagers ?

« Avec les nouveaux compteurs « radio », nous visons un meilleur contrôle des consommations mais aussi la détection des fuites après compteur... ce qui signifie, pour l'abonné de la Communauté d'Agglomération, moins de mauvaises surprises au moment de payer la facture. Nous le constatons régulièrement à Bourges Plus face à des situations difficiles financièrement quand des fuites, même infimes, apparaissent sans être détectées. Aussi, avec ce nouveau mode de relève, habitant et collectivité seront gagnants. »

Qu'attendez-vous, en qualité de vice-président de la commission " Politique de l'eau" à Bourges Plus, de ce nouvel équipement ?

« Je voudrais faire prendre conscience que l'eau est une denrée rare. Même si nous ne faisons pas partie des régions considérées en situation de fragilité, nous devons tous préserver ce bien commun. Aujourd'hui, ouvrir son robinet est devenu un geste banal, mais l'eau ne doit pas être gaspillée. Avec les nouveaux compteurs et la consultation possible pour l'abonné, mois par mois, de son compte client via Internet, l'objectif est d'assurer une meilleure maîtrise de sa consommation donc de ses dépenses, en adaptant par exemple son comportement au quotidien. Cela vaut pour tous, les particuliers comme les professionnels. »

Jean-Louis Salak,
Maire de Mehun-sur-Yèvre,
Conseiller communautaire de
Bourges Plus



MEHUN- SUR-YÈVRE, recette d'une ville de caractère

Mehun-sur-Yèvre, nouvelle venue dans l'Agglomération, affiche tous les ingrédients d'une ville de caractère au Nord-Ouest de Bourges. La cité historique a su valoriser au fil des siècles ses trésors du passé, tout en développant sa vie locale et son attractivité touristique. Rencontre avec une commune qui ne manque pas de cachet.

Comment parler de Mehun-sur-Yèvre sans évoquer son glorieux passé de cité royale ? Le Château Charles VII, la Porte de l'Horloge, la collégiale Notre-Dame et le centre-ville historique abritant les jardins du Duc Jean de Berry donnent à la commune une personnalité certaine à laquelle tient son maire, Jean-Louis Salak. « *Les habitants viennent s'installer ici pour le cachet de la ville, sa tranquillité* » explique-t-il. Mais le patrimoine historique n'est pas le seul argument qui attire de nouveaux habitants. Sur place, les 6 711 Mehunois et Mehunoises* disposent d'un ensemble de services et d'équipements variés : établissements scolaires jusqu'au collège, pôle d'enseignement artistique et école d'arts plastiques, services médicaux, dispositif local d'aide à l'emploi, services sociaux et d'aide à la personne, nombreuses installations sportives dont un complexe nautique... La commune bénéficie d'une vie associative dynamique avec 110 associations dont 35 sportives. « *Nous avons aussi un projet d'hôtel, donc il ne nous manque qu'un restaurant gastronomique* ». A bon entendeur...

Le patrimoine industriel et artistique de la ville est indissociable de la fabrication de la porcelaine, comme en témoignent son Pôle de la Porcelaine et la manufacture Pillivuyt qui exporte ses produits dans le monde entier.

Pour l'avenir de la commune, le maire ne manque pas de projets, à commencer par celui qui bouleverse le quotidien des habitants depuis septembre 2017 : l'aménagement du centre-ville (voirie aux normes Personnes à Mobilité Réduite, pavement, changement de réseaux d'eau, réaménagement des stationnements...). « *Les gens commencent déjà à se projeter sur ce que sera leur centre-ville à terme, avec des travaux qui vont encore durer jusqu'en 2020* ». Un autre projet est également en cours, celui de la transformation du quartier des Malandries, au Nord de la ville qui verra bientôt ses tours HLM remplacées par des logements individuels et intergénérationnels. Et les touristes ? Ils ne sont pas oubliés : « *Nous travaillons à accueillir des futurs cyclotouristes du Canal de Berry à vélo. Puisque nous sommes bien situés entre Bourges et Vierzon, le canal constitue un atout pour attirer et donner envie de revenir ici* ».

Entre ville et campagne, passé et avenir, art et histoire, vie locale et tourisme, Mehun-sur-Yèvre semble avoir trouvé l'équilibre et les bons ingrédients pour être (et rester) une ville ambitieuse où il fait bon vivre.

* Source : Insee, Recensement de la population 2016 en géographie au 1^{er} janvier 2018, entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2019

Un château de contes de fées disparu

Douze châteaux se sont succédés sur le site entre le IX^e et le XIX^e siècle. Au XIII^e siècle, le château est une « tête de pont militaire », site de surveillance entre le domaine Capétien (Berry Nord et Mehun) et le domaine Plantagenêt (Berry Sud) situé de l'autre côté du Cher. La ville devient ensuite royale, avant d'être donnée en 1366 au Duc Jean de Berry qui transforme le château défensif en résidence luxueuse (sol pavé de carreaux bleus arabo-espagnols inédits en France, ménagerie d'animaux exotiques, ours en liberté...). Le roi de France, Charles VII, s'installe à Mehun à la suite du duc et en fait un lieu artistique, en retrait de la vie politique. Il y anoblit Jeanne d'Arc en 1429. Tombé en désuétude, le château est détruit à la Révolution puis donné par l'Etat à la Ville.

Du château de contes de fées qui inspira de nombreux auteurs, il ne subsiste désormais que deux majestueuses tours, dont l'une a été rénovée.



© Claude Mousset

J'aime ma commune • J'aime ma commune • J'aime ma commune •



Une mémoire de Mehun

« L'ambiance était plus animée quand j'étais jeune, se souvient Georges Lerrède, 80 ans et Mehunois de toujours. Il y avait des cafés, des épiceries... » Ce natif de Mehun aide à l'épicerie familiale, puis devient garçon de courses à Pillivuyt avant d'entrer à la mairie où il reste 36 ans. « Je me suis toujours plu ici, alors pourquoi aller vivre ailleurs ? »

Ce passionné de l'histoire locale est connu des habitants pour son impressionnante collection de documents de toutes sortes qui racontent la vie de Mehun, d'hier à aujourd'hui. Cartes postales d'événements, photo-cartes, plans, bouchons et étiquettes de produits... Il collectionne ces témoins du passé depuis sa jeunesse et les classe dans près de 50 albums thématiques qu'il alimente toujours. « Les gens me demandent des photos, des dates. Alors je cherche dans ma collection et j'essaie de les éclaircir. » Ou comment continuer à faire vivre l'histoire d'une ville.



La fileuse de porcelaine

Le suisse Louis Charles Pillivuyt (prononcer « Pilyvute ») installe sa manufacture de porcelaine à Mehun en 1818. Il y crée la « Spéciale », unité où des artistes et créateurs laissent leur créativité s'exprimer par la porcelaine, initiative récompensée lors de multiples Expositions Universelles.

Depuis, l'entreprise et ses 200 ans de savoir-faire s'exportent dans le monde entier en revendiquant une fabrication 100% Mehun-sur-Yèvre : préparation du kaolin, réalisation des pièces... et décoration à la main par des fileuses (qui réalisent des filets de 1,5 mm) comme Brigitte Lhonneur, maître ouvrière depuis 37 ans chez Pillivuyt. « Il faut entre 1 et 7 ans pour maîtriser le filage », sans compter la météo (chaud, froid...) qui impacte la tenue des émaux utilisés. « J'aime décorer les plats ovales et les assiettes à steak », les plus difficiles à travailler.



La galette aux pommes de terre version Mehun

Elle est ronde, avec quatre parts prédécoupées et il s'en vend 10 000 par an ! La galette aux pommes de terre « de Monsieur Huet » n'a pas à rougir de son succès auprès des touristes et habitants des environs qui viennent parfois de loin pour l'acheter à la boulangerie-pâtisserie du 129 rue Jeanne d'Arc. Car si Gaston Huet, pâtissier de Mehun dans les années 1950, n'a pas inventé la galette aux pommes de terre du Berry, il a en revanche créé une recette qui reste encore aujourd'hui secrète. Jean-Claude Batailler, repreneur des lieux, est le seul à détenir le cahier des charges et à préparer les fameuses galettes selon la recette originale. « Feuilletée juste comme il faut, avec de la purée de pommes de terre, du fromage blanc, de la farine... et du beurre ! » confie le boulanger-pâtissier, qui conseille de la déguster à l'apéritif, avec une salade ou de la garnir selon ses envies.



La pépinière d'entreprises, un accompagnement à la carte

Créée en 2012, la Pépinière d'entreprises de Bourges Plus est basée au Centre d'affaires du Technopôle de Bourges. Retour sur un dispositif ouvert en priorité aux porteurs de projets innovants.

Pépinière d'entreprises : structure dédiée aux entrepreneurs venant de créer leur entreprise. Voilà pour la définition. « Dans les faits, sur une période de 35 mois maximum, nous proposons au porteur de projet innovant un accompagnement individualisé à tous les niveaux, détaille Alexandre Legros, directeur Pépinière / Hôtel d'entreprises Bourges Technopole, consultant de la Société Interfaces, que ce soit sur le plan commercial, concernant des problématiques de recrutement, de financement ou encore de communication... l'objectif étant de le conseiller, le mettre en relation avec des professionnels mais sans jamais faire à sa place, l'entrepreneur restant l'acteur et le décideur. » La pépinière propose à la location des bureaux (12 à 32 m², tarif en fonction de l'ancienneté de l'entreprise) et un ensemble de services et équipements (wifi gratuit, réception du courrier, documentation, salles de réunion, ordinateurs, vidéo-projecteurs...). Des permanences (avocats, cabinets de propriété industrielle, comptables, organismes bancaires...) et des événements thématiques sont programmés tout au long de l'année, pour se « constituer du réseau ».

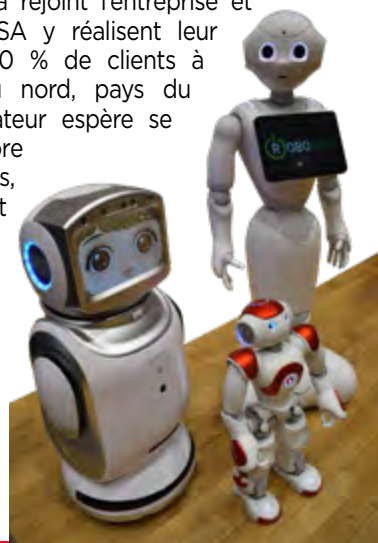
La pépinière est entièrement financée par Bourges Plus et ses services associés (location salles et locaux). « La finalité, outre le fait d'aider un entrepreneuriat naissant, est de créer du développement et de l'attractivité économiques avec l'espoir de voir s'implanter durablement sur le territoire des sociétés passées quelques années plus tôt chez nous. » Également, 12 structures* sont accompagnées par la pépinière... les futurs « grands » chefs d'entreprises de Bourges Plus, qui sait ?

* En plus des 12 structures accompagnées par la pépinière, 11 structures sont accompagnées en incubation (avant démarrage) et 5 structures en Hôtel d'entreprises (de 3 ans et +).

Focus sur RoboEthic


En 2016, Flavie Laborie, diplômée en management et Gaël Valério, ingénieur, créent RoboEthic, une société basée à la pépinière et spécialisée dans la robotique d'assistance, d'accompagnement, d'accueil et de compagnie. « Concrètement, nous programmons à la carte des robots à des fins de services, de soins, de surveillance médicale pour les professionnels, hôpitaux, établissements d'hébergement seniors mais aussi pour des particuliers dans un but de maintien à domicile » explique Flavie Laborie. Depuis quelques mois, un directeur commercial a rejoint l'entreprise et des étudiants de l'INSA y réalisent leur stage annuel. Avec 80 % de clients à l'étranger (Europe du nord, pays du Golfe...), le duo fondateur espère se développer plus encore sur le marché français, de nombreux prix ayant déjà distingué leur « petite » entreprise innovante et éthique. La forte progression d'activité enregistrée chaque année a valeur de (bon) signe...

+ d'infos sur
www.robotechic.com




La puissance Rosinox

Fourneaux et appareils de cuisson signés Rosinox sont depuis plus d'un siècle gage de qualité auprès des professionnels de la cuisine. Des performances "made in Bourges" connues et reconnues notamment dans les plus grands restaurants gastronomiques français. Découverte d'une entreprise dont le savoir-faire et la tradition de l'excellence ont traversé les frontières et conquis le monde.




Bruno Caso, directeur commercial et marketing, Djawed Hallab, chef de production et Yvan, employé au poste des fourneaux sur mesure (de gauche à droite).



Avec son nouveau site de production de 10 000m² situé au Parc d'Activités Beaulieu-Ouest à Bourges, l'entreprise s'est forgé une solide expérience dans le domaine des grandes cuisines professionnelles. L'histoire a démarré en 1837 avec la création de la première forge située à Rosières à laquelle se rajoutent les hauts fourneaux et la fonderie. A partir de 1934, la société produit des cuisinières très puissantes qui prennent place dans les cuisines des professionnels et permet à la marque d'asseoir sa notoriété à travers le monde. En 1999, Rosinox est achetée par Ali Group, leader mondial dans le secteur de la restauration professionnelle avec ses 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaire.

« Nos plus gros clients sont principalement en France mais aussi en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans les Emirats Arabes, en Norvège, en Suède, en Belgique et en Suisse... » confie Bruno Caso, directeur commercial et marketing. Avec un chiffre d'affaire de 12,5 millions d'euros dont 3 millions d'euros à l'export, Rosinox défend la cuisine de qualité. « Seules 5 entreprises françaises produisent dans ce domaine. Une concurrence qui nous oblige à être toujours à la pointe de l'innovation pour répondre aux besoins les plus exigeants de nos clients ».

Des pianos sur-mesure



Pour preuve, les pianos sur-mesure. « Notre volonté d'apporter des solutions uniques à nos clients, associées à la flexibilité de nos produits, permet une grande liberté pour réaliser la cuisine qui correspond le mieux aux besoins des professionnels » souligne Bruno Caso. Une flexibilité qui repose sur l'expérience et la motivation de la centaine de salariés que compte l'entreprise. « Tout est conçu, dessiné et assemblé à Bourges. Du polissage à la découpe au laser en passant par la soudure, le montage ou le contrôle, Rosinox a besoin de compétences variées. Nous privilégions la main d'œuvre locale mais nous avons actuellement un manque sur des postes de plieurs-régleurs et de dessinateurs au bureau d'étude avec une capacité à travailler avec le logiciel SolidWorks, ajoute Bruno Caso. Notre objectif ? Apporter de nouvelles innovations sur le marché et poursuivre notre croissance ». Un développement qui devrait s'appuyer sur la sortie très attendue d'une nouvelle plaque haute performance avec une montée en température à 350C° en 3'45, et une surface de chauffe utilisable à 100%. « Unique sur le marché ! »

● BERRY-BOUY

29 juin > 23h
Feu d'artifice, Stade municipal
7 juillet
Brocante, Stade municipal

● BOURGES

1^{er} et 2 juin
Fêtes Médiévales
14 juin au 5 janvier 2020
Exposition « Le Cours Avaricum au fil du temps, au fil de l'eau » (intitulé temporaire), Musée du Berry
15 juin au 21 septembre
Nuits Lumière
21 juin au 31 août
Un Été à Bourges
22 juin
La Descente infernale
29 juin
Bourges Urban Trail
Du 14 mai au 14 juin
Exposition Technopôl'Art « Sur les pas de Léonard », Technopôle Lahitolle
Jusqu'au 24 novembre
Exposition « Bouteilles à la mer », Muséum

● LA CHAPELLE SAINT-URSIN

27 et 28 avril
Exposition de peinture, Salle des fêtes
28 avril > 9h
Championnat du Cher des écoles de cyclisme
12 mai > 13h30
Concours de belote, Salle des fêtes
18 mai > 20h
Concert de l'école de musique, Salle des Fêtes
26 mai > départs 7h et 10h
Randonnée VTT "La Chapelloise", Salle des Fêtes
22 juin > 19h
Fête de la musique, Place de l'église
30 juin > 14h
Olympiades, Le bourg

● LE SUBDRAY

27 avril
Carnaval, La Grange
5 mai > 9h à 12h30
Marché des producteurs, Rue de la brosse
12 mai
Challenge sportif, La grange
15 juin
Fête de la musique, La Grange
23 juin > 9h à 12h30
Marché des producteurs, Rue de la brosse
7 juillet
Vide-grenier

● MARMAGNE

28 avril
Loto des enfants de l'Amicale laïque, Salle des fêtes
15 et 16 juin
Festival de musique Marmagne à l'Ouest

29 juin > 14h30

Spectacle Marm'Mômz en fête de Scherzo, Salle des fêtes
12 juillet > 20h
Retraite aux flambeaux, bal, feu d'artifice et animations, Stade

● MEHUN-SUR-YÈVRE

Du 27 au 28 avril
Carnaval Vénitien, Jardin du duc Jean de Berry
8 mai
Brocante vide-grenier, rue du Richefort
14 mai > 19h
Conte musical "Bienvenue au cirque" par l'école de musique, Centre André Malraux
Du 16 mai au 10 juin
Exposition "Jean CHEN", Château-Musée Charles VII
24 mai > 19h30
Concert "Carnaval des animaux" par l'école municipale de musique, Centre André Malraux
31 mai > soir
Banquet médiéval, au pied du château Charles VII
1^{er} juin > 14h à 18h
Fête de la pêche, Jardins du Duc Jean de Berry
9 juin
Fête de la Rosière, (animations, spectacle pyrotechnique), Jardins du duc Jean de Berry
15 juin > 15h
Journée nationale de l'archéologie, Animations au château-musée Charles VII, place du Général Leclerc
22 juin
Fête de la musique, Jardins du duc Jean de Berry
Jusqu'au 3 novembre
Exposition « Il était une fois les jouets », Pôle de la Porcelaine

● MORTHOMIERS

28 Mai > 18h30
Conférence sur le tour de France à la nage par Rémi CAMUS, Salle des fêtes
1er et 2 juin
Tournoi de Tennis de Table, Salle des fêtes
8 Juin
Coupe du Samourai par le CKC, Salle des fêtes
22 juin > 19h
Fête de la musique, Salle des fêtes
13 juillet
Bal et feu d'artifice en soirée, Salle des fêtes

● PLAIMPIED-GIVAUDINS

28 avril > 9h à 18h
Bourse aux jouets et aux vêtements, Salle polyvalente
12 mai > 13h30 à 18h
Fête du pain et concert, Salle du four à pain
18 mai
Tour cycliste du canton de Trouy
19 mai > 12h
Bœuf à la broche chez Christian Colliot, La Larjaisse
26 mai > 20h
« Baromètre » concert, Salle du four à pain
14 juin
Concert à Plaimpied par les chorales
À tout cœur et Sol en joie
16 juin
Brocante, Parc de la mairie
22 et 23 juin > 15h
Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, Visite de l'abbatiale à 15h

29 juin > soir

Fête de la Saint Jean, Parc de la mairie
Dimanche 30 juin > 20 h
Nuit des églises (Chant, musique et conte),
Visite de l'abbatiale (RDV devant l'abbatiale)

● SAINT-DOULCHARD

27 avril > 14h
Atelier numérique « Réalité virtuelle », Médiathèque
27 et 28 avril
Vente sur table, Association des familles dolchardiennes, Centre Socio Culturel
Du 27 avril au 5 mai
Exposition « Envolée artistique », Domaine de Varye
6 mai > 19h
Lecture à haute voix, Grange de Varye
Du 20 mai au 1^{er} juin
Exposition « Matière(s) à sensations », Médiathèque
25 et 26 mai
Marché « Plantes, Fleurs et Saveurs » et exposition d'art, Domaine de Varye
3 juin > 19h
Lecture à haute voix, Grange de Varye
Du 7 au 30 juin
Les 10 ans de Varye (concerts, spectacles, exposition), Domaine de Varye
Du 14 au 26 juin
Exposition « Prix des incorruptibles », Médiathèque
Du 15 au 19 juillet
Stage de pastel avec Daniel Cozette, Domaine de Varye

● SAINT-GERMAIN-DU-PUY

27 avril > 14h30 à 17h
Parade de printemps et fête du jeu dans la ville
15 mai > 14h
Atelier Vélo, Bibliothèque Marguerite Renaudat
22 mai > 19h
Soirée contes avec Michel Hindenoch, Bibliothèque Marguerite Renaudat
26 mai
Randonnée VTT "La Germinoise"
21 juin
Fête de la Musique, Place de la Mairie

● TROUY

27 avril > 20 à 23h
Théâtre les Trois Coups, Espace Jean-Marie Truchot
8 mai > 12h à 20h
Repas et thé dansant, Espace Jean-Marie Truchot
10 et 11 mai
Concert Music Master, Espace Jean-Marie Truchot
12 mai > 7h à 19h
Brocante, Centre bourg de Trouy
18 mai > 15h à 22h
Spectacle pour enfants Musica Danse, Espace Jean-Marie Trucho
7 juillet > 7h à 19h
Brocante, Espace Jean-Marie Trucho



Retrouvez l'intégralité de l'Agenda de vos communes sur : www.bourgesplus.fr



Trouy et Morthomiers : Le Printemps de Bourges dans les écoles de l'Agglo

Le festival musical s'est invité à l'école avec "Récré-A-Sons", programme d'Education Artistique et Culturelle mis en place par Le Printemps de Bourges Crédit Mutuel pour cette édition 2019.

Du 11 au 15 mars dernier, deux classes des écoles primaires de Trouy (Talleries) et Morthomiers ont été immergées dans l'univers des musiques actuelles et du spectacle vivant. Accompagnés par l'artiste Tracy De Sa, iNOUÏS hip-hop du Printemps de Bourges Crédit Mutuel 2018, les élèves ont suivis des ateliers de pratiques artistiques et de création (écriture, mise en musique, pratique instrumentale, interprétation, éveil corporel...). Ils ont également eu l'opportunité, à la fin de la semaine, de visiter l'Auditorium de Bourges, d'échanger avec le Directeur du festival et de restituer leur travail sur scène, en présence de leur famille. Une expérience inédite très appréciée des jeunes élèves.

L'initiation à la comptabilité de l'IMEP saluée par la région Centre

L'IMEP a organisé en 2018/2019 une formation d'initiation à la comptabilité pouvant s'inscrire dans un parcours de formation qualifiante ou de création d'entreprise. Le bilan très positif de cette action a été salué par la Région Centre Val de Loire qui en assurait le financement grâce au dispositif Visas. La formation est donc renouvelée pour 2019-2020 !

(Information collective le 14 juin à 9h dans
les locaux de l'IMEP - 02 48 67 58 00)

Collecte des encombrants à Saint-Germain-du-Puy

La collecte des encombrants à Saint-Germain-du-Puy, réalisée deux fois par an (chaque foyer pouvant bénéficier de deux enlèvements par an), est gratuite et se fait sur demande en appelant le Centre Relation Client de Veolia au **02 46 85 00 01**. Un rendez-vous sera fixé pour l'enlèvement de vos encombrants. La déchèterie des Quatre vents peut également accueillir vos déchets **du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h**, mais aussi **le dimanche de 10 h à 12 h** (fermeture les jours fériés).

RENDEZ-VOUS SUR www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP • Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr
Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus
4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi, jeudi
et vendredi :
de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi :
de 10h à 12h / 13h30 à 17h
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement
Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21
contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus
Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi :
8h à 12h15 / 13h30 à 18h30
Samedi :
9h à 12h15 / 13h45 à 18h
www.agglobus.com

HABITAT

Site Foch
23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
**N° Azur Habitat et
Label logement étudiant
0 810 200 133**
habitat@agglo-bourgesplus.fr

URBANISME

Site Foch
23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
Tél. : 02 46 08 11 13
urbanisme@ville-bourges.fr

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

Rue et impasse Diderot :
jusqu'à fin juillet

Rue de la gare :
jusqu'à fin mai

Rues Croix Moutil Joie, Chertier,
Monet :
1^{er} semestre 2019 (en parallèle
ou à la suite de la rue Diderot)

SAINT DOULCHARD

Rue Pierre Desbois :
fin avril à début juin

Impasse Molière et Boileau :
début juin à fin juillet

LA-CHAPELLE-SAINT-URSIN

Rue de l'Espérance :
début juin à fin juillet

TRAVAUX EAUX USEES

Transfert des effluents
de Morthomiers : travaux sur
Morthomiers et sur la Chapelle
St Ursin jusqu'à fin mai

BOURGES

Allée François Arago :
Dévoisement de conduite
de refoulement jusqu'à fin mai

TRAVAUX DIVERS

Aire des gens du voyage
Travaux divers



DELGRÈS NACH LAURA PERRUDIN REVIVOR

...



 UN ÉTÉ
À BOURGES



100%
BOURGES

DIRECTION CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME
02.48.67.57.00



BOURGES